

*des Princes &c. Janvier 1756.*

Instruction. » Motif qu'il autorise par la judiciaire comparaison *des Abeilles, qui du suc des fleurs en composent leur miel*; au lieu, ajoute un autre Savant, *que les araignées ne produisent rien que d'inutile dans leurs toiles, quoiqu'elles les construisent de leur propre fond*; & que les moucherons, vils insectes, qu'il compare aux ignorans & mauvais critiques, *blesent & nuisent aux autres créatures, sans rien produire.*

Voyez HORACE.

Ainsi; les raisons que notre Auteur allégué dans cette même Préface, depuis la page vii. jusqu'à la page x., & l'aveu qu'il fait à la page xi. & dans plusieurs endroits de son Ouvrage, des secours étrangers qu'il a empruntés, & les précautions continuelles qu'il prend pour *distinguer ses citations d'avec sa narration*, doivent persuader tout esprit raisonnable, qu'il n'a point cherché dans ses productions à *sy parer des richesses d'autrui*; mais que dans la vûe d'exécuter le Plan qu'il s'est proposé sur l'Instruction & sur l'éducation de la Jeunesse, fondé sur ces trois objets capitaux, 1. les *Bonnes mœurs*, 2. la *Religion*; & 3. les *Sciences*, il a, selon l'expression de M. Rollin, *comme enchaîné dans son Ouvrage ce que plusieurs Savans ont dit avant lui*, sur les matières relatives à son sujet, & dont les Lecteurs verront la connexion & l'ordre méthodique expliqué dans la même Préface, depuis la page xi. jusqu'à la xx.

Enfin, la favorable & généreuse réception que Messieurs les Etats du Pays de Liège ont fait à la première Edition de ce Livre, qui leur est dédié, jointe à un accueil pareil de la part de l'illustre Chapitre de l'Eglise Cathédrale de cette Cité, ayant décidé du goût du public, l'Auteur